

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du 14 octobre 2014.

Le Conseil d'École s'est réuni le 14 octobre 2014 à 18h00, dans la BCD de l'école élémentaire.

### Étaient présents :

- M Le Doze , adjoint aux affaires scolaires, représentant de la Municipalité,
- Mmes Forlivesi, Furic, Gouyec, Huon et M. Gouyec représentants élus des parents d'élèves,
- Mme Lozachmeur, DDEN.
- Mmes Delabrosse, Dubues, Guennec, Rose, et M. Grelier, enseignants de l'école,

### Absents excusés :

- Mlle Le Doze, enseignante de l'école,
- Mmes Kermagoret et Ludot, représentantes élues des parents d'élèves,
- Mme Decemme, Inspectrice de la circonscription de Quimper Est.

### Absent non excusé :

- M. Gouery, représentant élu des parents d'élèves.

Secrétaire de séance : Morgane GUENNEC

Avant d'examiner l'ordre du jour, la directrice remercie les personnes présentes et demande à chaque membre de se présenter pour ce premier conseil d'école avec les parents nouvellement élus.

Le précédent compte-rendu du CE extraordinaire du 18 septembre 2014 est validé à l'unanimité.

### **Point n° 1 : Rôle du Conseil d'École.**

Un rappel est fait sur la fonction du Conseil d'École. Chaque membre présent, ayant déjà siégé, le rôle de cette instance, sa constitution et ses attributions sont connus de tous. Les parents élus ont pour mission de voter le règlement intérieur, de débattre sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant à la vie de l'école.

Le taux de participation aux élections de représentants de parents d'élèves a été de 68,75%, (pour mémoire : l'an passé, il était de 60,67 %) ; les votes se sont tous faits par correspondance.

Les parents élus donnent leur accord pour que leurs coordonnées soient mises en ligne sur le site de l'école.

Les différents membres sont invités à assister aux trois conseils d'école de l'année, les prochaines dates étant déjà fixées au 05 mars 2015 et au 29 juin 2015.

### **Point n° 2 : Bilan de la rentrée**

➤ Les effectifs : A cette date, l'école compte 136 élèves inscrits. Ils sont répartis sur 6 classes :

5 TPS / 11 PS / 6 MS : 22 (dont 2 TPS inscrits mais pas encore scolarisés) avec Brigitte Dubues

7 MS / 17 GS : 24 avec Morgane Guennec

17 CP avec Maggy Delabrosse

15 CE1 / 10 CE2 : 25 avec Benoît Grelier

16 CE2 / 6 CM1 : 22 avec Nelly Le Doze

5 CM1 / 21 CM2 : 26 avec Isabelle Rose et Maiwenn Lohéac.

➤ L'organisation générale :

- Maiwenn Lohéac assure la décharge de direction de Mme Rose le lundi.

- Camille Corre, Sophie Lorient et Guénaëlle Tanguy sont AVS et accompagnent trois élèves dans l'école : deux en CE1, un en GS.

➤ Décloisonnement :

L'enseignement de l'anglais est assuré au cycle 2 par Mme Delabrosse pour le CP et le CE1. Au cycle 3, en CE2 par Mmes Lohéac et Guennec, en CM1 par Mme Le Doze et en CM2 par Mme Rose

Au cycle 3, le décloisonnement fonctionne également pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie afin de travailler par niveau de classe.

### **Point n° 3 : Règlement intérieur de l'école.**

La directrice attire l'attention sur quelques points du règlement à modifier :

- Le paragraphe relatif aux horaires de classe, compte-tenu de la mise en place de la réforme et de l'alignement des horaires sollicité et accordé par la Directrice Académique.

Les autres points sont lus et discutés. Le règlement est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'école. Il sera mis en ligne sur le site de l'école.

### **Point n° 4 : Projets de l'année**

- Projets culturels :

#### Cinéma :

- ✓ Cinq classes sont inscrites au dispositif Cinécole avec 3 projections dans l'année. Le CM1/CM2 est inscrit à Ecole et Cinéma avec 4 projections.

Le coût du transport est pris en charge par la Cocopaq et les entrées sont payées par l'APE.

#### Ellipse :

- ✓ Le programme pour l'ensemble de l'année scolaire n'est pas encore connu. Seuls deux spectacles (un à partir de 4 ans et un à partir de 8 ans) sont prévus début décembre. Les classes de PS et de CP/CE1 sont pour l'instant pénalisées.

La question est posée à M. Le Doze sur la politique culturelle prévue pour les scolaires. Celui-ci précise que Mme Nedellec, adjointe chargée du dossier, n'a pas encore été contactée, qu'elle a déjà validé une programmation grand public mais pas encore petite enfance. M. Le Doze va se renseigner et tiendra l'école au courant.

Le coût du transport à l'Ellipse est pris en charge par la municipalité (dans le cadre des écoles excentrées). L'Amicale Laïque, qui jusqu'à présent, finançait les entrées ne s'est pas encore engagée pour cette année.

En juin, des ateliers de danse contemporaine avaient été évoqués. Mme Forlivesi suggère de s'inscrire à la semaine de la petite enfance. M. Le Doze indique qu'il va siéger à la Cocopaq dans la commission petite enfance et que l'idée lui semble intéressante.

#### Musées :

- ✓ Dans le cadre du projet d'école, des sorties au musée ou dans des lieux d'exposition auront lieu au cours de l'année. Elles restent encore à définir, toutes les programmations n'étant pas encore connues.

- Projets sportifs

#### Piscine :

- ✓ Les élèves des classes de GS, CP et CE1 (soit 49 élèves) iront à l'Aquapaq de Quimperlé. Les séances débuteront en décembre et se termineront fin mars. Le créneau horaire sera de 14h à 14h40 dans l'eau le jeudi après-midi. Deux nouveaux parents ont passé l'habilitation pour encadrer les séances. Le financement des entrées est assuré par la Cocopaq, l'école prend en charge le transport sur ses crédits municipaux (de l'ordre de 1 500 euros).

#### Activités sportives cycle 3 :

- ✓ Il a été décidé de suspendre, pour l'année scolaire en cours, la pratique des activités nautiques pour les élèves de cycle 3. En effet, depuis deux ans, la répartition pédagogique était telle que les élèves ont pratiqué ces sports nautiques à partir du CE2. L'objectif du projet d'école étant que chaque élève ait pratiqué une fois la voile et une fois le kayak avant d'entrer au collège, il convenait de remettre les compteurs à zéro : ainsi, les actuels CM2 ont déjà fait voile et kayak, les actuels CM1 ayant fait voile l'an passé feront du kayak en 2015/2016 et les CE2 pratiqueront ces activités en 2015/2016 et en 2016/2017.

- ✓ Afin de proposer aux élèves de cycle 3, une pratique sportive originale pour l'année scolaire en cours, un petit cycle de 3 à 4 séances est en cours de finalisation avec l'organisme « Adrenature » à Melgven, agréé par l'Education Nationale.

Une progression avec un travail sur des jeux d'équilibre, sur des descentes sur corde à faible hauteur, et sur des parcours d'acrobranche va donc s'adresser aux 58 élèves de CE2, CM1 et CM2. Les séances sont prévues pour le printemps et le financement est en cours d'élaboration.

### Rencontres inter-écoles :

- ✓ Les classes, à partir de la GS jusqu'au CM2, participeront au cross de la solidarité qui aura lieu le mardi 2 décembre en matinée dans le parc du Manoir de Kernault. Il s'agit d'un projet pluridisciplinaire qui permet de mener à la fois des activités en EPS (course longue) et des activités en éducation civique (débat sur les droits de l'enfant, collecte de livres, intervention éventuelle de bénévoles du Secours Populaire).

### Plusieurs projets en collaboration avec Annie Moëlo, animatrice sportive :

Le gymnase du Bourg est réservé à l'école de Kergroës tous les mercredis matins.

- ✓ De début octobre aux vacances de Noël, les CP travaillent sur des ateliers de motricité conduisant vers les jeux de ballon et les CE1/CE2 sur un cycle 3 raquettes (tennis - badminton - tennis de table).
- ✓ De janvier aux vacances de printemps, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 feront un cycle « ultime »
- ✓ Les séances de mai et juin s'adresseront aux 4 classes par roulement autour de l'athlétisme, du swin-golf et/ou du vélo.

Il est mentionné que l'état du terrain de sport de Kergroës, sur lequel évoluent les classes, pose problème à certains endroits par la présence de trous profonds, donc dangereux. M. Le Doze indique qu'il le signalera au responsable des services techniques.

### Mini-ferme :

- ✓ Brigitte Dubues expose le projet qu'elle souhaite mener avec sa classe de PS1/PS2/MS ainsi que le groupe de MS de Mme Guennec.  
Il s'agirait de se rendre sur 2 séances à la mini-ferme de Pont Aven pour un premier contact avec les animaux puis pour le nourrissage et des ateliers de fabrication de pain et de beurre. La recherche de financement est en cours.

### ➤ Autres projets :

#### Dis-moi ton livre :

- ✓ Toutes les classes s'inscrivent dans ce dispositif, initié par les Bibliothèques de la Cocopaq et la circonscription de Quimper Est.

#### Jardinage :

- ✓ Il est demandé à M. Le Doze quel choix a été fait par la Municipalité pour la reconduction des interventions auprès des élèves de maternelle et de CP.  
Ce dernier indique que la convention est signée dans les mêmes termes que l'an passé, soit pour 3 classes de l'école, à raison de 6 séances par classe, avec les mêmes intervenants. Les activités peuvent donc démarrer.

#### Fête de la Science :

- ✓ Deux malles du Laboratoire de Merlin, provenant de l'Espace des Sciences de Rennes, ont circulé dans les écoles de la commune. Le thème était « Force et Lumière ». Elles sont restées deux jours dans l'école et les différentes classes ont pu manipuler, chacune à leur niveau, les maquettes.  
M. Le Doze demande quel bilan en fait l'école : le principe est intéressant, mais la thématique n'a pas été choisie par les enseignants et n'est donc pas forcément en adéquation avec le niveau des élèves de primaire. Il aurait été bon de pouvoir faire un réel travail de préparation en amont.  
Mme Nedellec était l'adjointe référente pour Moëlan et Mme Terrière l'organisatrice, mais chacun s'interroge sur la fonction réelle de cette personne et à quel titre elle a géré toute la manifestation, y compris dans les écoles relevant de la Cocopaq.

#### Animations Cocopaq :

- ✓ Les CP et les CE1/CE2 ont eu ou vont bénéficier d'interventions sur le thème des déchets.
- ✓ La classe de PS/MS s'est inscrite à une animation « découverte de l'estran ».

- ✓ Les 3 autres classes souhaitaient travailler sur le thème de l'eau « eau douce » et « traitement de l'eau », mais leurs vœux n'ont pas été retenus, compte-tenu du grand nombre de demandes dans les écoles de la Cocopaq.

#### Projet musique :

- ✓ Un projet d'école intitulé « Voyage musical autour du monde » a été présenté à la Cocopaq pour solliciter l'intervention d'un musicien Dumiste auprès de 5 classes de l'école (de la classe MS/GS jusqu'au CM1/CM2).

Le projet a été validé et Sylvain Bouchacourt a débuté ses interventions qui couvriront un semestre, le vendredi (3 classes le matin et 2 classes l'après-midi).

Un spectacle final sera proposé en direction des familles début février.

Il est demandé à M. Le Doze si les conditions habituellement accordées aux écoles et au collège pour l'utilisation de l'Ellipse sont reconduites, à savoir : l'utilisation gratuite de la salle de l'Ellipse pour le spectacle, la prise en charge par la municipalité de l'aide technique de 2 personnes de l'Ellipse (sonorisation, éclairage et sécurité) ainsi que 2 répétitions préalables sur place avec Loïc Le Nezet. M. Le Doze donne son aval quant à la reconduction de ces modalités. La question est posée aux parents de l'horaire qui semble le plus judicieux : 18h30 semble être un bon compromis.

#### **Point n° 5 : Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires.**

La mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) est effective. Dans ce but, un avenant au projet d'école a été réalisé et est présenté au Conseil d'École .

Trois objectifs sont prioritaires :

- ✓ répondre en petits groupes aux difficultés de certains élèves,
- ✓ favoriser l'acquisition de méthodes et développer les capacités d'organisation,
- ✓ impliquer tous les élèves dans des projets de classe ou de cycle.

Les APC sont proposées le jeudi de 15h30 à 16h30 pour les maternelles et les mardis et jeudis de 15h30 à 16h15 pour les élémentaires. L'accord des familles est nécessaire.

Le programme est établi par l'équipe enseignante, par période, et la taille des groupes varie selon les activités proposées.

Les thèmes de travail sont les suivants : aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, méthodologie et organisation, ateliers langage et jeux mathématiques, ateliers de jeux pédagogiques, projet musique, liaisons inter-cycles.

#### **Point n° 6 : Mise en place de la réforme des rythmes scolaires et TAP.**

##### **Modification des horaires de classe :**

Conformément à la demande émanant du Conseil d'école extraordinaire du 18 septembre 2014, la Directrice Académique a validé l'alignement des horaires de classe de maternelle sur ceux de l'élémentaire l'après-midi, à savoir 13h30 - 15h30. Ce changement prendra effet le 3 novembre 2014, à la rentrée des vacances de Toussaint. Les familles en ont été informées par l'école.

M. Le Doze demande un rappel de l'historique de ce décalage horaire : le comité de pilotage avait validé le souhait de la municipalité précédente d'avoir un fonctionnement unique pour toutes les maternelles de la commune et de mettre en place un goûter.

##### **Bilan de la première période et modalités d'organisation de la deuxième période :**

###### **Maternelle :**

En maternelle , le goûter est inapproprié : il est donné trop tôt dans l'après-midi, beaucoup de parents se plaignent que leurs enfants réclament un second goûter en rentrant chez eux (problème de diététique) et le temps qui lui est consacré est trop long. Le changement d'horaire (3/4h de TAP) met d'autant plus en exergue ce problème du goûter.

Les questions des familles, interrogées par les parents élus, portent essentiellement sur ce problème de goûter.

M. Le Doze s'inquiète qu'en cas de suppression du goûter, ce temps de TAP devienne alors une simple garderie. Parents et enseignants demandent que ce temps soit un réel temps d'animation : jeux, contes, lectures... avec du matériel adapté à la tranche d'âge et du personnel d'animation formé.

Les enseignantes de maternelle rappellent que les ATSEM ne sont pas des animatrices. Leur présence est importante car elles connaissent bien les enfants mais elles ne sont pas formées à l'animation.

M. Le Doze accepte de supprimer le goûter et de mettre auprès des enfants les ATSEM et deux animateurs.

Parents et enseignants demandent si le personnel d'animation sera en place à la rentrée et si les intervenants auront eu des temps de concertation afin que leur action soit construite et cohérente. De même, des jeux et du matériel adapté doit être en place pour le retour des vacances.

M. Le Doze pense qu'il reste des crédits pour l'achat de matériel et qu'il y a des animateurs en formation à la commune qui pourraient être sollicités.

Mme Dubues insiste sur la coordination et Mme Forlivesi sur les réunions pour aider les futurs animateurs.

Parents et enseignants s'accordent à dire qu'il est important de prévenir les familles du retrait du goûter et de la mise en place d'une animation.

### **Elémentaire :**

En élémentaire, les remontées des familles interrogées portent sur des soucis d'organisation et les problèmes de locaux (ou plutôt d'absence de locaux).

#### *Organisation :*

Les listings des enfants inscrits dans les activités semblent avoir évolué sans que les intéressés en soient informés : du coup, certains enfants ont été refusés en cours de cycle et envoyés d'office en temps libre, contrairement à leur inscription première. M. Le Doze explique cette difficulté par des réajustements dus à un nombre d'inscriptions trop important.

Il conviendrait donc que les listes soient affichées en début de période pour éviter ce type de problème. De même, le ratio par activité doit être connu.

#### *Locaux et activités :*

Pour la première période, les enseignants ont mis à disposition la BCD dans l'attente de la réfection du local de l'Amicale Laïque.

Pour les activités de plein air et le « temps libre », la météo a été particulièrement clémente et les enfants ont pu évoluer en extérieur.

Les parents soulignent que les enfants apprécient les activités proposées lors des TAP.

84 enfants sont inscrits aux activités en élémentaire.

### **Modalités d'organisation de la deuxième période :**

Mme Gouyec souhaite que les familles aient connaissance du planning d'activités avant les inscriptions afin de pouvoir en discuter avec leurs enfants. Mme Forlivesi rappelle que le comité de pilotage avait opté pour laisser le choix aux enfants mais qu'il est logique que l'information soit diffusée aux parents.

M. Le Doze annonce que le planning sera distribué aux familles dès mercredi 15 octobre et Mme Rose donne aux membres du Conseil d'Ecole le document en question, qu'elle vient de recevoir.

Au vu de ce programme, Mme Rose rappelle que la BCD ne sera plus mise à disposition des TAP puisqu'elle sera utilisée pour les APC.

Qu'en est-il donc du local de l'Amicale Laïque ? M. Le Doze indique, que contrairement à ses prévisions, la salle ne sera pas prête pour la rentrée de Toussaint. Une commission de sécurité a donné son accord pour des travaux afin que le local passe en 5e catégorie. Ces travaux portent sur le changement des fenêtres, le percement d'une seconde issue et la pose de porte, le changement des WC et de l'évier, le cloisonnement du couloir et l'abaissement du plafond. Des appels d'offre ont été lancés, en particulier pour le changement des fenêtres (sachant qu'il faut compter un délai de 6 semaines, rien que pour la livraison).

Parents et enseignants s'interrogent donc sur les délais et la planification des travaux.

M. Le Doze n'a pas de réponse précise à apporter, hormis le constat que la salle ne sera pas utilisable à la rentrée.

Les enseignants demandent que le percement du mur pour la seconde issue se fasse durant les vacances scolaires afin de perturber le moins possible le travail dans la classe de M. Grelier qui jouxte le chantier.

En attendant, la seule solution serait de programmer une activité TAP dans la salle de repos de la maternelle.

Mme Rose souhaite savoir où en est l'élaboration de la charte : M. Le Doze indique qu'elle est en cours de finalisation et qu'elle sera prête dans la semaine. L'équipe enseignante souligne qu'il est important d'en connaître le contenu pour la valider.

Mme Huon s'inquiète des locaux pour les activités sportives et de temps libre car il ne faudra plus désormais compter sur la météo. Le manque de prévisions et de programmation des locaux est flagrant.

Mme Furic et M Gouyec rappellent que de nombreux parents s'inquiètent de la situation et évoquent à nouveau la mise en place d'une seconde classe mobile.

M. Le Doze indique qu'il n'est pas question de l'envisager car il n'y a pas de budget et que la commune a des difficultés financières.

Mmes Huon et Forlivesi s'inquiètent, dès lors, de savoir s'il y a des lignes budgétaires pour la future nouvelle école annoncée par M. le Maire à la veille des vacances d'été.

M. Le Doze explique que la municipalité a demandé au cabinet conseil YK de travailler non plus sur un aménagement du quartier de Kergroës mais sur une école. Il s'agit d'une étude, le budget n'est donc pas encore d'actualité .

Parents et enseignants constatent donc que le problème actuel de locaux, récurrent depuis des années, ne va pas être résolu dans un avenir proche ; ils insistent sur la communication et l'information aux familles qui est primordiale.

Où auront donc lieu les activités sportives et le temps libre dès la rentrée, en cas d'intempéries ?

M. Le Doze évoque le temps libre dans les salles de classe. Les enseignants rappellent qu'elles ne seront pas disponibles (APC) et les parents les rejoignent pour rappeler qu'elles ne se prêtent en rien à des activités de temps libre.

Mme Gouyec insiste sur le fait que ces difficultés ne sont pas nouvelles et que les demandes des enseignants et des parents restent souvent sans réponse :

- Pour les rideaux demandés depuis 3 ans pour la classe de Mlle Le Doze, l'adjoint aux affaires scolaires est surpris qu'ils ne soient pas installés car il avait demandé que le budget correspondant soit débloqué, au début de l'été. Mme Rose souligne le manque de communication qui est préjudiciable au fonctionnement.

- Malgré les demandes des parents, rien n'a été fait pour limiter les problèmes d'insonorisation de la garderie. Hors, c'est au quotidien que ce local est utilisé, en décroisement d'activités d'enseignement, en garderie et en TAP. M. Le Doze indique qu'une étude est en cours pour améliorer l'acoustique. Sur ce point, parents et enseignants soulignent encore un manque de communication.

- Mme Gouyec rappelle également la vétusté, déjà signalée, des fenêtres de l'étage du bâtiment principal et s'interroge sur le passage de la commission de sécurité. Mme Rose précise que, malgré ses demandes, la dernière remonte à 9 ans et que le Conseil d'école est habilité à en faire la demande.

**Les membres du Conseil d'Ecole demandent donc au maire un passage de la commission de sécurité dans les meilleurs délais.**

M. Le Doze trouve qu'il y a beaucoup de contestation mais que les membres présents autour de la table ne proposent pas de solutions.

Les parents rappellent que si la garderie fonctionne c'est grâce à leur insistance pour la mise en place d'une classe mobile et que si les les TAP ont pu être mis en place en première période, c'est grâce aux enseignants qui ont débloqué la situation.

Mme Forlivesi précise que le vœu légitime de tous les parents est simplement que leurs enfants soient en sécurité et à l'abri. Elle demande plus de communication avec la municipalité afin de transmettre des réponses aux familles.

Il est demandé à M. Le Doze si une réunion de comité de pilotage de la réforme est programmée. L'adjoint aux affaires scolaires précise qu'une réunion est prévue entre le 17 et le 23 novembre en vue de la dissolution du comité de pilotage pour une transformation en comité de suivi. Les membres du Conseil d'école indiquent que des instances spécifiques à chaque école s'avèreraient plus efficaces.

**Point n° 7 : Questions diverses :**

Mme Rose signale que les conclusions du rapport sur la présence de radon n'ont toujours pas été communiquées à l'école, comme demandé au dernier conseil d'école. M. Le Doze indique que les dernières mesures sont repassées en dessous du seuil limite et que le rapport sera transmis.

Les parents évoquent le problème que soulève un point de règlement de la cantine, à savoir le jour de carence pour l'absence d'un enfant scolarisé en élémentaire (même lorsque la cuisine centrale a été prévenue) alors que ce n'est pas le cas en maternelle. M. Le Doze est surpris de cette différence et se renseignera à ce propos.

Les problèmes de vol de petits jeux lors des récréations (cartes, billes...) deviennent plus fréquents. Il est demandé aux enseignants d'aborder le sujet en classe. Ces derniers rappellent qu'il a déjà été demandé à plusieurs reprises que les parents n'autorisent pas leurs enfants à venir à l'école avec une quantité démesurée de cartes ou autres jeux.

Madame Rose indique à M. Le Doze qu'elle lui adressera, ainsi qu'à M. Le Dorze, responsable des services techniques, un mail sur les points abordés en cours de séance.

Les parents élus sollicitent un rendez-vous durant les vacances scolaires avec M. Le Doze, en mairie, afin d'obtenir les réponses aux différentes questions soulevées depuis plusieurs mois et débattues à nouveau durant ce Conseil d'Ecole. La date du 30 octobre est proposée et sera confirmée rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

À Kergroës, le 17 octobre 2014

La Secrétaire de séance,  
Morgane GUENNEC

La Directrice,  
Isabelle ROSE